

RUE DES REMPARTS

Nettoyage et consolidation du mur d'enceinte au sud de Granges

Suivi archéologique des travaux
(Avril à Octobre 2023)



Marie-Paule Guex

Septembre 2025

TABLE DES MATIÈRES

FICHE SIGNALÉTIQUE	1
RÉSUMÉ	1
1 CIRCONSTANCES ET CONDITIONS DE L'INTERVENTION	3
2 CONTEXTE	4
2.1 Contexte géomorphologique	4
2.2. Contexte historique et archéologique	7
2.3 Modalités de l'intervention	7
3 OBSERVATIONS ARCHÉOLOGIQUES	8
3.1 Le substrat naturel : les colluvions de la colline	8
3.2 Le mur d'enceinte	9
3.3 L'environnement à l'arrière de l'enceinte	15
4 CONCLUSION	16
ANNEXES	17
Tableau chronostratigraphique	19
Relevés 1 à 3	21
Liste des unités de terrain (UT)	27
Liste des relevés (RE)	29
Liste du mobilier (MOB)	29

Photo couverture : Granges. Rue des Remparts, au début des travaux. Vue du sud-est.

Crédit des illustrations : InSitu SA, sauf indication

FICHE SIGNALÉTIQUE

Commune :	Granges, Sierre VS, district de Sierre
Lieu-dit :	Rue des Remparts
Sigle :	SGR23
Coordonnées :	CN 1304, 2 566 349 / 1 118 506. Altitude 503 – 506 m.
Projet :	Stabilisation des bords aval des rues de Fauporte et des Remparts, restauration et mise en valeur de l'enceinte à l'entrée sud de Granges
Maître d'ouvrage :	Commune de Sierre / Fondation du Vieux Granges
Maître d'œuvre :	Fondation du Vieux Granges (Daniel Nanchen, Président)
Exécution des travaux :	Héritier Construction SA, Sion.
Surface explorée :	Enceinte sur une longueur de 45 m et 3 petits sondages
Date de l'intervention :	13 avril au 31 octobre 2023, 2 personnes sur place.
Coordination :	Office cantonal d'Archéologie (OCA), Romain Andenmatten
Mandataire :	Bureau InSitu Archéologie SA, Sion (O. Paccolat)
Equipe de fouille :	1 archéologue responsable (M.-P. Guex), 1 technicien (J. Balet)
Elaboration rapport :	Marie-Paule Guex
Topographie :	InSitu Archéologie SA
Photogrammétrie :	InSitu Archéologie SA
Dessins/infographie :	Marianne de Morsier Moret, Carole Barbier Meylan
Contexte archéologique :	L'enceinte de Granges, à proximité de la porte sud-orientale de Granges.
Datation :	Moyen Âge

RÉSUMÉ

La consolidation de l'enceinte a été entreprise en raison de l'état de délabrement que ce mur présentait, alors même qu'il sert actuellement de soutènement à la rue des Remparts et à une partie de la rue Fauporte.

Un tronçon de 45 m de longueur a été débarrassé de la végétation qui le recouvrait, puis nettoyé et consolidé. Un mur de soutènement a été construit à l'arrière de l'enceinte afin de reprendre la charge de la rue.

Le mur et quelques coupes stratigraphiques ont été étudiés. Le mur a été construit d'un seul tenant et n'a pas subi de transformations postérieures (un seul état) ; un remontage de son couronnement a été réalisé à une époque récente, dans la moitié sud-est du tronçon dégagé. Sa face extérieure est érodée en raison de son exposition aux conditions météorologiques (vent, gel, pluie). Dans la partie basse de cette paroi, le parement est fortement usé, probablement par les crues du Rhône à l'époque où le lit principal du fleuve se trouvait au sud de Granges. Le niveau de construction du mur a été repéré du côté intérieur, mais le bon état du parement de cette face indique que le terrain a été rapidement remblayé après la construction. Le niveau d'utilisation était alors situé au moins 2 m plus haut et a disparu. Aucun vestige de maison adossée au rempart n'a été découvert. Les colluvions de la colline observées à cette altitude indiquent que de tels vestiges, à l'instar du niveau d'utilisation, pouvaient se trouver plus haut, et à quelques mètres de distance de l'enceinte. Mais dans ce cas, ils ont été détruits lors de la création de la rue des Remparts et par les aménagements modernes de celle-ci.



Localisation de l'enceinte dans l'agglomération actuelle de Granges
(en rouge au bout de la flèche). Vue verticale. Swisstopo©.

Échelle 1: 2'500
Imprimé le 31.07.2024 08:01
<https://s.geo.admin.ch/6p9hs5s24bjl>



1 CIRCONSTANCES ET CONDITIONS DE L'INTERVENTION

La fondation du Vieux Granges a entrepris la consolidation du mur d'enceinte encore visible à l'entrée sud de l'agglomération. Une partie de ce tronçon long de plus de 45 m sert de soutènement à la rue des Remparts. La végétation masquait la maçonnerie, prenant racine dans les joints et sur le couronnement. Elle la fragilisait autant qu'elle la soutenait (**Fig. 1**). Son évacuation a engendré des travaux de rénovation immédiats, tant dans le couronnement que dans le parement sud.



Fig. 1 – Granges. Rue des Remparts. Etat de l'enceinte avant le début des travaux. Vue du sud en 2021.

Un mur en béton a été construit à l'arrière de l'enceinte pour reprendre la charge de la rue, nécessitant l'excavation du talus (**Fig. 2**). Des sondages ont été réalisés pour répondre à des questions archéologiques à l'arrière de l'enceinte, sous le niveau de fond du mur de soutènement (sondage 1 : prof. : 1,20 m), et à l'avant du mur, sous le niveau de marche actuel (sondage 3 : prof. : 0,70 m) (**Fig. 3, 4**). Le premier permet d'appréhender le paysage avant l'enceinte, le second permet un regard sur un des rôles de ce mur : une digue ? Un profil stratigraphique (Re1) a été réalisé au cours de l'excavation pour le mur en béton, à quelques mètres du sondage 1 et du sondage 3, permettant d'observer les couches postérieures au niveau de construction à l'arrière de l'enceinte, et à l'extérieur de celle-ci. Un tronçon du mur



Fig. 2 – Granges. Rue des Remparts. Le mur de soutènement en béton qui reprend la charge de la rue. Vue du nord-ouest.



Fig. 3 – Granges. Rue des Remparts. Le sondage (Sd1) effectué sous le niveau de construction arrière de l'enceinte. Vue du sud-est.

d'enceinte était cassé et versé vers l'extérieur. Il s'appuyait sur les sédiments présents au moment de l'effondrement. Ceux-ci ont été préservés sous le mur déversé lorsque le terrain a été nivelé pour l'activité agricole. Cette aubaine a permis d'observer des dépôts alluvionnaires du Rhône sur une hauteur de 0,60 m au-dessus du niveau de marche actuel. Cette stratigraphie a, elle aussi été projetée sur le Relevé 1.



Fig. 4 – Granges. Rue des Remparts. Le sondage (Sd3) effectué sous le sol actuel au pied de la face extérieure de l'enceinte. Vue du sud.

2 CONTEXTE

2.1 Contexte géomorphologique

Le secteur étudié se situe au pied sud de la colline orientale de Granges. Comme les autres collines entre Finges et Granges, elle est composée de moraines mélangées du matériel détritique issu de l'avalanche rocheuse de Sierre et de dépôts alluviaux postérieurs¹. L'avalanche est descendue entre 9000 et 8000 BP suite au retrait du glacier, et s'est répandue jusqu'à une dizaine de kilomètres en aval de Salgesch² (**Fig. 5**).

Le lit du Rhône se trouvait au sud des collines de Granges jusqu'au 19^e s³. Sur la carte Céard de 1802, le fleuve suit le cours qu'on lui connaît aujourd'hui au nord de Granges. En 1720⁴, le cours principal du Rhône se trouve toujours au sud, mais un chenal semble s'être formé au nord. En 1768, le lit principal est au nord de Granges, mais il reste un petit chenal du côté sud. En somme, le déplacement du cours du fleuve du sud de la vallée, au nord s'est fait progressivement entre le 18^e et le 19^e s. (**Fig. 6a, 6b, 6c, 7**). Cette observation suggère que le fleuve a divagué librement dans la vallée au gré des saisons, dès le retrait du glacier. L'étude de

¹ A. Pedrazzini et *al.*, From deep seated slope deformation to rock avalanche : Destabilization and transportation models of the Sierre landslide (Switzerland), *Tectonophysics*, 605 (2013), pp. 149 – 168.

² Les collines de Granges et Grône sont des amas compacts de cette avalanche érodés par le Rhône . Elles sont les restes des matériaux qui ont parcouru le plus de chemin au cours de l'éboulement.

³ Il a été endigué dès 1844.

⁴ L. Blondel affirme que le cours du Rhône est passé du nord au sud lors d'une crue importante en 1695. Il ne cite pas ses sources et se réfère au Dictionnaire géographique de la Suisse, dans lequel aucune mention n'est faite d'une crue suffisamment importante, même en 1695, pour rejeter le cours du fleuve d'un côté à l'autre de la vallée.

la stratigraphie du secteur tout proche exploré en 2021 (SGF21) a permis de suggérer que le fleuve se situait également au sud du village aux 11^e – 12^e s.⁵, ce qui concorde avec les sources écrites⁶.

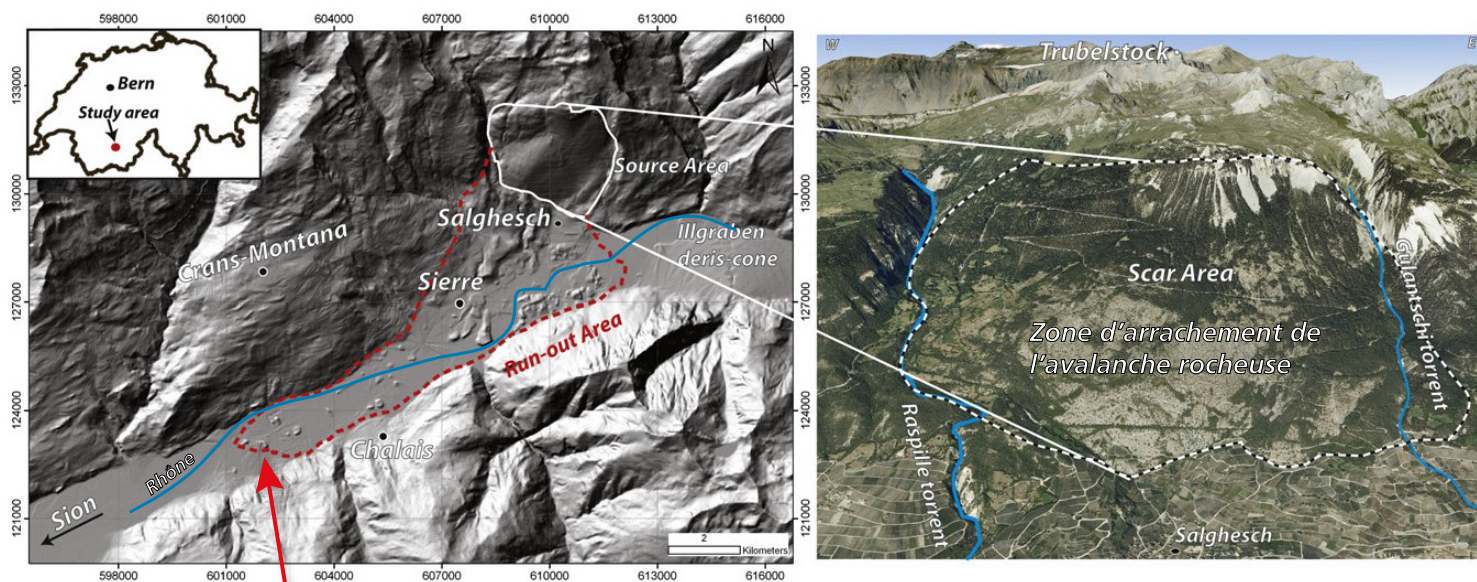


Fig. 5 – Granges. Rue des Remparts. Localisation des dépôts dus à l'avalanche rocheuse de Sierre. La flèche jaune désigne les collines de Granges. Tiré de Pedrazzini, p. 150.

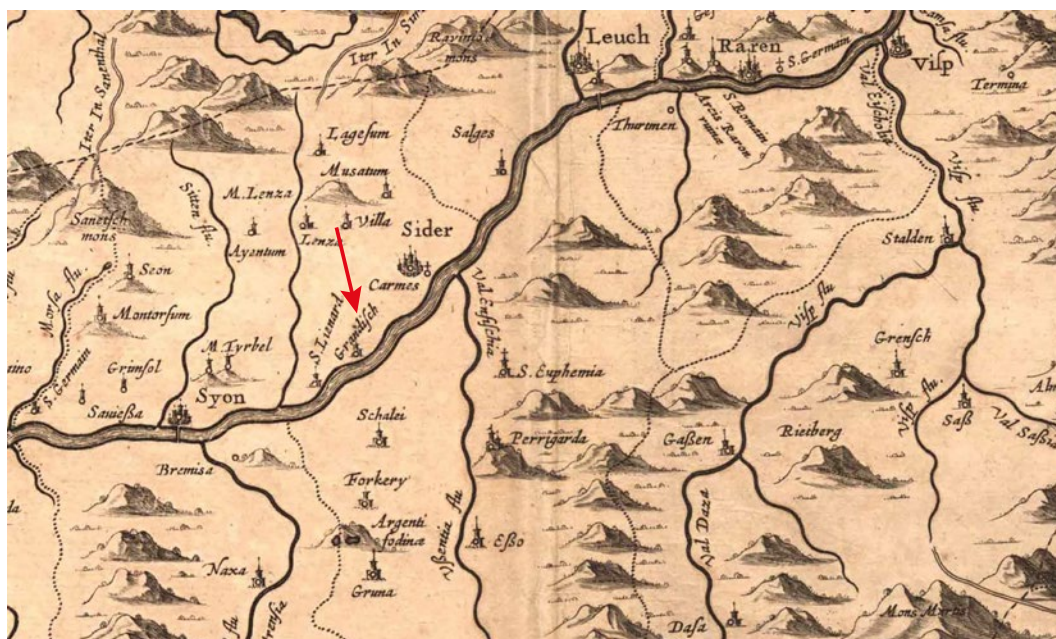


Fig. 6a – Granges. Rue des Remparts. En 1644, le cours du Rhône se trouvait au sud de Granges (flèche). Extrait de la carte du Pais de Vallais ou Walliser-Land, dressée selon les mémoires de I.S., par P. de Val d'Abbeville, géographe du Roy. Amsterdam, J. Blaeu, 1644. <http://doc.rero.ch/record/32460>.

- ⁵ M.-P. Guex, *Sierre-Granges, rue de Fauporte. Suivi des travaux de terrassement pour la reconstruction du mur de soutènement de la rue (intervention de mars 2021)*, Sion, 2022 (rapport d'intervention non-publié déposé auprès de l'Office cantonal d'Archéologie).
- ⁶ Selon Fabrice Burlet, le site était fortifié au moins sur son côté oriental au début du 12^e siècle et la construction de l'enceinte du bourg pourrait dater du milieu du 13^e siècle. Voir F. Burlet, *Le Granges médiéval – aperçu historique*, Sion, 2020 (rapport historique non-publié déposé auprès de la Fondation du Vieux Granges).



Fig. 6b – Granges, Rue des Remparts. Autour de 1720, le site (Grandetz) se situe à la pointe sud d'un territoire délimité par le cours principal du Rhône au sud et par l'un de ses chenaux au nord. Extrait de la nouvelle carte de la Suisse, divisée en ses treize cantons ses allies et ses sujets, par Johann Jakob Scheuchzer. Publiée par Jean et Corneille Mortier, à Amsterdam, vers 1720. http://www.zumbo.ch/maps/navigate/navigate.php?map_nr=120



Fig. 6c – Granges, Fauporte. En 1768, Granges (Gradez) est limité au nord par le cours principal du Rhône et au sud par un chenal de ce dernier. Extrait de la carte Vallesia superior ac inferior. Wallis = Le Valais. Norimbergae: Homanianorum Heredum. 1768 C.P.S.C.M. <http://doc.rero.ch/record/32483>.



Fig. 7 – Granges. Rue des Remparts. En 1802, le lit du Rhône se situe au nord de Granges. Nicolas Céard, Plans de la route de Genève à Milan par le Simplon, Archives Nationales Françaises, cote F/14/10192, 6^e partie.

2.2. Contexte historique et archéologique

En 2021, une intervention archéologique (SGF21), à quelques mètres à l'arrière de l'enceinte, a permis de localiser un quartier artisanal daté par le radiocarbone des 11^e – 12^e siècles, établi probablement le long de la route d'entrée de l'agglomération. La question restée en suspens était de déterminer le lien chronologique entre ces bâtiments et l'enceinte, afin de déduire la date de construction de cette dernière. La perspective de fouilles à l'arrière de l'enceinte laissait entrevoir la possibilité de répondre à ces questions.

2.3 Modalités de l'intervention

Le mur a été dégagé de la végétation, piqué, nettoyé par les maçons en tronçons de 2 à 12 m au cours de 8 étapes d'intervention. Prévu au départ sur 30 mètres, les travaux ont été menés sur 45 mètres de longueur au final (**Fig. 8**).



Fig. 8 – Granges. Rue des Remparts. Face extérieure de l'enceinte, en cours de rempochage. Les pierres, extraites de la carrière en dalles d'épaisseur équivalente, forment des assises régulières. Vue du sud.

Le mur a été analysé et documenté (face avant, face arrière, couronnement vu à la verticale) à chaque étape. Puis il a été réparé, surtout la face sud-ouest, et rempoché. Les réparations consistaient en le démontage et le remontage du parement ou du couronnement lorsque les pierres de ceux-ci étaient descellées mais encore en place. Les pierres trop abimées pour être réutilisées ont été remplacées par des pierres de même type (des calcaires bleus de St-Léonard⁷), également issues de la démolition de la maçonnerie, mais non usées. Les parements ainsi restitués apparaissent neufs et tranchent un peu dans cette face du mur passablement érodée. En aucun cas, les maçonneries ont été reconstituées lorsqu'elles étaient arrachées ; les faces de mur où les pierres de parement disparues ont seulement été consolidées par un rempochage de mortier. Un tronçon du mur a versé vers le sud sur une longueur de 4,50 m ; la maçonnerie a été consolidée dans cette position par un muret sous-jacent en pierres et mortier (**Fig. 4, 9, 10**). Des pierres ont été empilées à sec devant le muret pour simuler l'écroulement⁸.

⁷ D. Kissling, M. Delaloye, H.-R. Pfeifer, *Roches et carrières du Valais*, éd. Monographics, Sierre, 2016, p. 329.

⁸ C'est ainsi que les choses ont été retrouvées d'ailleurs.



Fig. 9 – Granges. Rue des Remparts. Partie écroulée de l'enceinte. Vue du nord-ouest.



Fig. 10 – Granges. Rue des Remparts. L'enceinte après les travaux. Des pierres ont été accumulées au pied du tronçon écroulé du mur (flèche). Vue du nord-ouest.

3 OBSERVATIONS ARCHÉOLOGIQUES

3.1 Le substrat naturel : les colluvions de la colline

Le terrain naturel rencontré dans les sondages est constitué des colluvionnements de la colline amoncelés au bas de la pente. Ils sont composés de couches de silts et sables fins, jaune-beige, de fort pendage sud-ouest et de faible épaisseur matérialisant des ruissellements (UT14, 16, 17, 18, 30, 31, 32), résultant parfois du lessivage de niveaux brûlés (UT34) (**Relevé 1**), et de colluvions de plus forte granulométrie, avec des galets et un litage peu perceptible de niveaux de silts plus fins ou contenant moins de graviers (UT13, 33)⁹. D'une épaisseur d'au moins 0,60 m et ayant un pendage sud-ouest assez fort, il reflète un colluvionnement rapide du type de ceux qui se produisent lors d'une phase de dégel (**Fig. 11**).

Ce substrat naturel a été observé à concurrence de la profondeur de 1,20 m du sondage 3. Il recouvre vraisemblablement d'autres couches du même type sur une profondeur indéterminée. Il se peut qu'alors des niveaux alluvionnaires du Rhône s'intercalent entre les colluvions, car cet emplacement est situé au point de rencontre des deux milieux sédimentaires, l'un alimentés par les colluvionnements de la colline, l'autre par les alluvions de la plaine fluviale. Une interface d'érosion (UT36) arase le sommet de cet ensemble colluvionnaire, selon un pendage un peu moins prononcé que celui des couches sous-jacentes. L'interprétation à donner à cet arasement est certainement à mettre en relation avec un autre paquet de couches (UT25, 26, 27, 28) déposé au-dessus et dont le pendage est similaire. La couleur du paquet de couches est beige-gris, sauf une fine couche de sédiment fin (UT28) qui est jaune et résulte certainement de ruissellements. Cet ensemble pourrait trouver une interprétation comme remblais à base de colluvions, peut-être en association avec la préparation d'un terrain en vue d'une installation humaine (la construction d'une route ?, d'un bâtiment ?, etc...).

⁹ Ces niveaux de colluvions (UT13, UT33) peuvent être les mêmes que UT14, 16, 17, 18, 30, 31, 32, 34, mais leur granulométrie varie selon les lieux d'observation qui, ici, sont distants de 5 m.

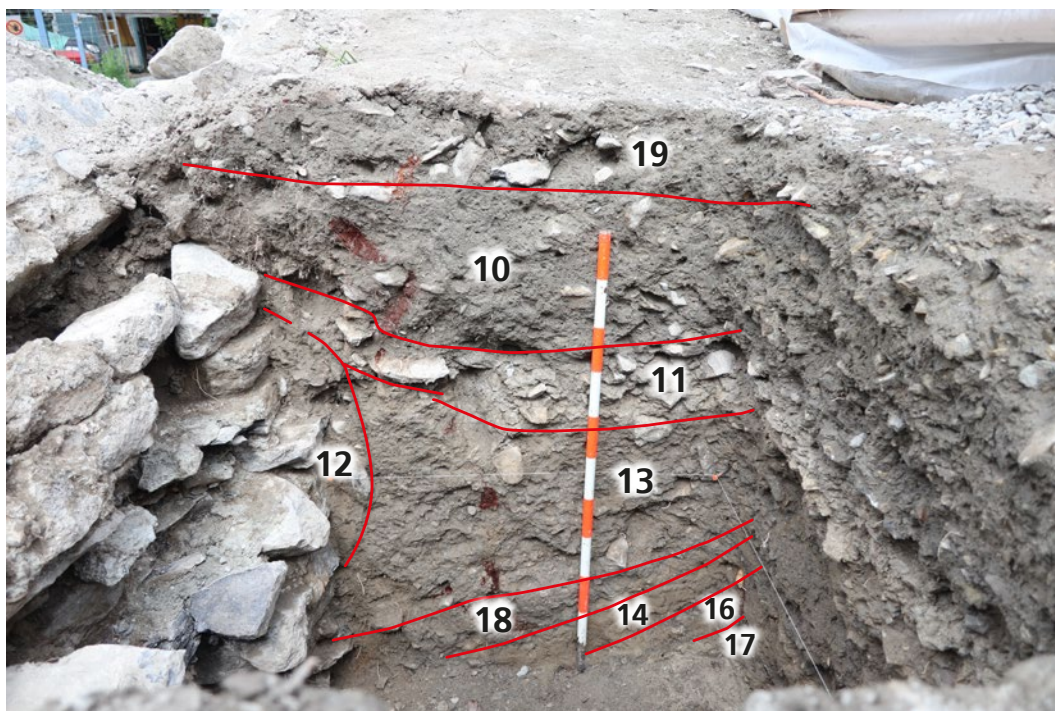


Fig. 11 – Granges. Rue des Remparts. Sondage à l'arrière du mur. Sous le niveau de construction (UT11) : des couches de colluvions (UT14, 16, 17, 18). Au-dessus : les remblais de la tranchée de fondation (UT10, 19), Vue du sud-est.

3.2 Le mur d'enceinte

Le mur d'enceinte (UT1) a été observé sur une hauteur de 3,50 m au maximum et une longueur de 45 m (**Fig. 12**) ; le tronçon étudié a une orientation nord-ouest /sud-est (**Relevé 2**). Sa face arrière a été observée sur la hauteur nécessaire à la construction du nouveau mur de soutènement, soit sur une hauteur de 0,60 à 2 m, en fonction de son niveau de conservation. Il est approximativement rectiligne, excepté à son extrémité nord-ouest où il oblique vers l'ouest et est arraché après 2 m (**Fig. 13**). Son extrémité sud-est n'est pas connue car elle se poursuit au-delà de la zone des travaux. La base de sa fondation n'a pas été atteinte. Le



Fig. 12 – Granges. Rue des Remparts. La hauteur maximale conservée est de 3,50 m. Sa face extérieure présente des plages où les pierres de parement ont été arrachées. Vue du sud.



Fig. 13 – Granges. Rue des Remparts. Le tronçon d'enceinte observé est grossièrement rectiligne, excepté son extrémité nord-ouest qui oblique vers l'ouest. Vue du nord-ouest.



Fig. 15 – Granges. Rue des Remparts. Le parement de la face arrière est bien conservé. Le mortier des joints *a pietra rasa* étant friable et imprégné de terre, il a été piqué et remplacé. Vue du sud-est.



Fig. 14 – Granges. Rue des Remparts. Le parement de la face intérieure du mur est intact, le mortier *a pietra rasa* est conservé. A droite, le parement est fraîchement rempoché et donne une idée de l'aspect de l'enceinte à l'origine. Vue du nord.

niveau d'origine de son couronnement est également indéterminé ; ce dernier n'est pas conservé à la même altitude sur toute sa longueur : il suit l'inclinaison de la rue des Remparts. Le parement arrière (nord-est) est intact (**Fig. 14, 15**) à l'inverse du parement extérieur (sud-ouest) érodé ou arraché (**Fig. 13**). Un segment de 4,50 m de longueur est écroulé (**Fig. 4, 9, 10**) (**Relevé 3**, entre 16 et 20 m).



Fig. 16 – Granges. Rue des Remparts. Sondage 3 pratiqué sous le niveau de marche actuel, du côté sud-ouest de l'enceinte. Le sédiment observé dans les parois du sondage sont des alluvions fines. Le parement du mur (derrière le double-mètre) a l'aspect d'une fondation montée contre terre. Vue du sud.

3.2.1 Les niveaux associés au mur : les niveaux d'utilisation et de construction

Le niveau de construction extérieur est indéterminé (**Relevé 1**). Dans un sondage sous le sol actuel, le parement du mur a été observé : son apparence ne permet aucune hypothèse, car elle caractérise autant un parement en fondation que le parement d'une élévation érodée par l'eau (**Fig. 4, 16**). Il est donc possible que le niveau de construction se situait au même niveau que le sol actuel, ou plus bas.

Du sédiment alluvionnaire est conservé sous la partie effondrée du mur (UT4, 5, 6, 7, 8). Il s'élève jusqu'à 0,60 m au-dessus du sol actuel et était appuyé contre l'élévation du mur. Il témoigne du niveau atteint épisodiquement par les eaux du fleuve (**Fig. 17**). Entre ces couches, aucun dépôt caractéristique d'un niveau de construction (mortier écrasé, petits éclats de pierre, ...) n'a été observé. Soit il a été emporté par les crues, soit il se trouve plus bas que le point le plus bas observé lors de cette campagne.



Fig. 17 – Granges. Rue des Remparts. Un tronçon du mur d'enceinte a versé vers l'extérieur. Le sédiment sur lequel il repose a ainsi été préservé : ce sont des alluvions fines probablement déposées lors des crues du Rhône lorsque le cours du fleuve était au sud de Granges. Vue sud-ouest.

Le terrain a été entaillé verticalement (UT38) pour pouvoir construire la partie inférieure de l'enceinte contre terre (au min. 1 m de hauteur). Au-dessus, un palier horizontal de 1 m de largeur a été excavé et la paroi de terre le dominant entaillée de biais (UT37). Dans cet espace, la construction du mur s'est poursuivie, à vue cette fois-ci, le palier horizontal étant le niveau de construction arrière. Une couche de graviers et d'éclats de pierres d'une épaisseur de 0,15 m (UT11=29) recouvre la planie (**Fig. 3, 11, Relevé 1**). Ce dépôt a été observé en deux occurrences (STG4 et STG6) et correspond à la taille fine des pierres pour pouvoir les ajuster. Sa surface a été horizontalisée par les constructeurs de l'enceinte. Un niveau de marche (UT15) est à peine perceptible (STG4) sur cette surface (**Fig. 18**), composé de silts beiges ou roux, fins et lités, qui résultent probablement des piétinements des maçons. Il est très érodé et n'apparaît que ponctuellement. Le volume à l'arrière de l'enceinte semble avoir été remblayé (UT10=24, 23, 21, 20) rapidement après la fin de la construction.

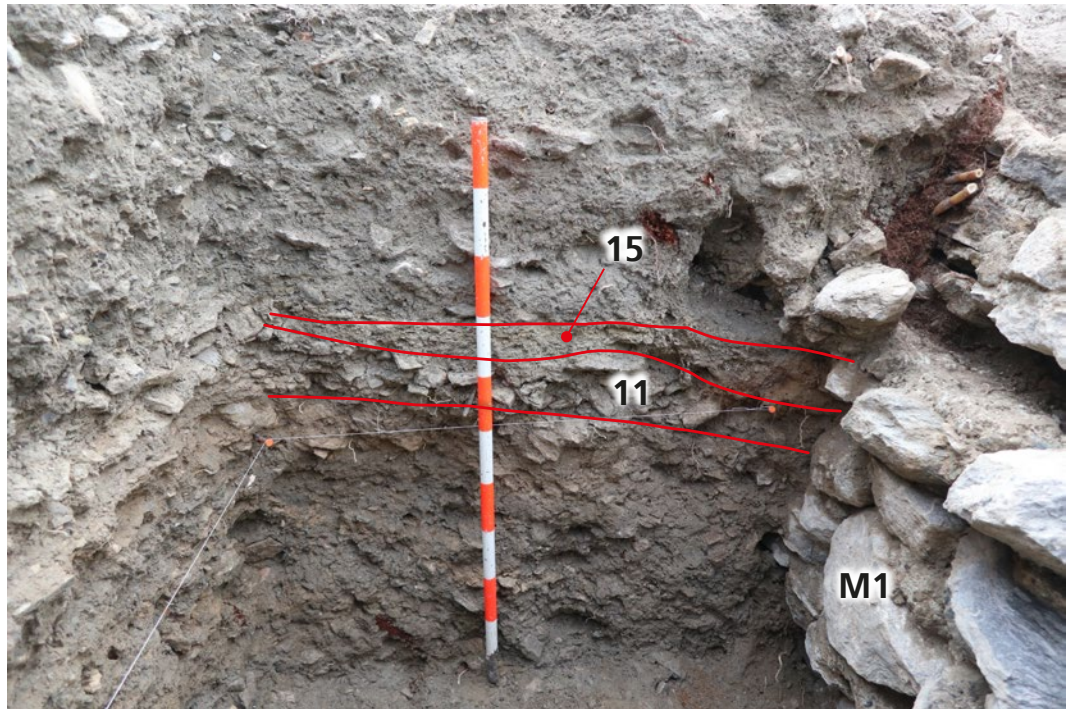


Fig. 18 – Granges. Rue des Remparts. Sondage 1 contre la face intérieure de l'enceinte M1, profil sud-est. UT11 : le niveau de construction du mur, formé par des éclats de pierre. UT15 : restes d'un niveau d'utilisation en terre piétinée. Vue du nord-ouest.

3.2.2 Les caractéristiques du mur

Le mur a une épaisseur de 0,65 – 0,70 m sur toute sa hauteur. Des calcaires bleus provenant probablement de St-Léonard ont été utilisés pour le construire¹⁰. Ils présentent l'avantage d'être lités et de pouvoir être extraits facilement. Ils sont débités en dalles de 0,10 m d'épaisseur, puis en moellons de 0,40 – 0,50 m de longueur en moyenne. Ils sont posés de sorte à former deux parements en assises régulières (**Fig. 8, 12**). Le blocage interne du mur est constitué de petites pierres (max. 0,15 m) posées de biais de sorte à former des lits d'une hauteur correspondant à celle des parements (**Fig. 19**).

La structure interne de ces pierres est finement litée et invisible sur une pierre fraîchement taillée. Elle a l'inconvénient d'être facilement attaquée par l'érosion mécanique. Le parement extérieur (sud-ouest) présente une finition en « pierres apparentes », dépourvue de joints. Le litage de la roche y est très visible, les pierres elles-mêmes sont émoussées, surtout dans le bas du mur, sur une hauteur de 0,60 à 0,80 m au-dessus du sol actuel. Cette apparence témoigne de l'exposition de cette face de l'enceinte à l'érosion par les éléments naturels : le vent, la pluie, la poussière soufflée par le vent, l'eau courante au bas du mur.

Le parement intérieur (nord-est) est constitué de pierres du même type, non érodées. Ces dernières présentent un aspect très différent, car elles ont des arêtes vives et des faces homogènes où le feuilletage n'est pas apparent (**Fig. 14, 15**). Le mortier liant a été fini *a pietra rasa* sur le bord des pierres et est parfaitement conservé. Cet aspect du parement indique qu'il n'a pas été exposé aux éléments. Il ne présente pas non plus d'usure particulière à la hauteur des niveaux de construction et d'utilisation (UT11 et UT15). Il est donc permis de conclure que cette face du mur a été préservée grâce au remblayage immédiat de la tranchée de fondation¹¹.

Des trous traversants jalonnent le mur au niveau du sol actuel sud-ouest. Leur position indique qu'il s'agit de chantepleures. Ils correspondent à la base de la tranchée de fondation observée du côté nord-est (amont) du mur (**Fig. 20**). Une seconde rangée de trous traversants se trouve 0,80 – 0,90 m au-dessus de la première, ces ouvertures n'étant pas exactement situées à

¹⁰ Les mêmes roches qui ont servi à construire le château de Granges.

¹¹ Cette façon de faire a été observée également sur le mur de courtine (M1) de la Bâtie de Granges : M.-P. Guex, *Sierre, Granges. La Bâtie, flanc ouest. Travaux de consolidation de la courtine sud-ouest (25 mai – 2 juillet 2020)*, Sion, 2021 (rapport d'intervention non-publié déposé auprès de l'Office cantonal d'Archéologie).

l'aplomb des précédentes. Ces percements ont pu recevoir les extrémités de boulins lors de la construction du mur, mais leur niveau témoigne également de leur rôle comme chantepleurs après le retrait des boulins. Ces drains indiquent qu'il était prévu dès la construction du mur de remblayer la tranchée de fondation nord-est, cette section de l'enceinte servant de soutènement à une rue ou un espace ouvert, actuellement la rue des Remparts.



Fig. 19 – Granges. Rue des Remparts. Le parement extérieur du mur a été arraché. Le blocage est visible, constitué de petites pierres irrégulières arrangées de sorte à respecter les assises des parements. Vue du sud-ouest.



Fig. 20 – Granges. Rue des Remparts. Les deux rangées de trous traversants sont désignées par les flèches. Vue du sud-ouest.

3.2.3 La reprise du couronnement et les perturbations modernes

A une époque probablement assez récente, le couronnement du mur a été repris sur une hauteur de 0,60 m, à partir d'un niveau horizontal situé environ 1,20 m sous la rue de Fauporte actuelle (**Fig. 20**). La réfection (M9) existe seulement au-dessus de la portion de l'enceinte la mieux conservée en élévation, soit dans la moitié sud de la longueur étudiée. La hauteur d'origine de cette réfection n'est pas connue, car elle était dans un piètre état de conservation sous la végétation. La maçonnerie de reprise consiste en blocs de forme et de dimensions



Fig. 21 – Granges. Rue des Remparts. Le passage d'une conduite d'eau claire aujourd'hui désaffectée (flèche) a nécessité la démolition du sommet conservé de l'enceinte. Vue du sud-ouest.



Fig. 22 – Granges. Rue des Remparts. Une conduite électrique récente a engendré la démolition du mur sur une bonne partie de sa hauteur, et sa reconstruction. Vue du sud-ouest.

(< 0,60 m) variées, agencés peu soigneusement dans un mortier très homogène¹² mais contenant de la terre. Son épaisseur est inconnue parce que les deux parements sont nulle part conservés ensemble.

Une conduite moderne (d'eaux claires ?) en tube en ciment a été implantée dans le terrain entre la rue de Fauporte et le bisse qui longe le pied de l'enceinte, perpendiculairement à l'enceinte. Le sommet du mur a été entamé pour permettre son passage (**Fig. 21**).

A une distance de 37 m de l'extrémité nord-ouest de l'enceinte, une conduite électrique a été implantée récemment, nécessitant la démolition du mur sur une hauteur de 1,60 m. Ce dernier a été reconstruit et reparementé ensuite en réutilisant les mêmes pierres, et un liant au ciment (**Fig. 22**).

3.3 L'environnement à l'arrière de l'enceinte

Le comblement de la tranchée de fondation arrière est probablement constitué par le matériel excavé : ce sont des sédiments gris à beiges, présentant de très infimes litages (UT10=24, 20, 21, 23). Ils s'élèvent jusque sous la chaussée de la rue des Remparts (**Fig. 23**). Aucune trace d'occupation n'est visible parmi ces remblais. Il n'existe pas de restes de bâtiments similaires à ceux qui ont été retrouvés à quelques mètres de là lors de l'intervention de 2021 (SGF21). Projetées à l'horizontale sur l'enceinte, de telles constructions devraient se trouver environ à la même altitude que le sommet actuel de l'enceinte à son niveau de conservation le plus haut (**Relevé 1**). La rue des Remparts est probablement ancienne étant donné son tracé suivant le côté intérieur de l'enceinte. L'absence de vestiges à l'arrière de l'enceinte s'explique probablement par la présence de cette rue qui occupait dès l'origine l'espace au pied de l'enceinte en interdisant à des bâtiments de s'adosser à ce mur, ou qui a oblitéré des bâtiments préexistants¹³ en s'établissant postérieurement à leur place contre l'enceinte. Son pendage, en revanche, est probablement plus récent. Il a dû être adapté à la rue de Fauporte lors de la création de celle-ci et s'élever progressivement suivant le même mouvement.



Fig. 23 – Granges. Rue des Remparts. Profil du terrain à l'arrière de l'enceinte. Les matériaux utilisés pour combler la tranchée de fondation se distinguent par leur couleur légèrement plus grise que les colluvions naturelles (jaunes). Vue du nord-ouest.

¹² Brassé mécaniquement ?

¹³ Si tel est le cas, ces bâtiments avaient des fondations peu profondes, car aucune n'a été repérée en raison du niveau élevé des colluvions de la colline.

4 CONCLUSION

L'étude effectuée à la suite des travaux de consolidation de l'enceinte a révélé que ce mur présentait un unique état de construction, au moins dans les limites de la partie étudiée. Sa partie inférieure a été construite contre terre¹⁴ sur une hauteur d'au moins 1 m du côté intérieur. Au-dessus de cette maçonnerie contre terre, les colluvions du pied de la colline ont été excavés sur une profondeur de 2 m et une largeur de plus d'1 m, de sorte à ménager une aire de travail assez large pour les maçons. Cette tranchée large a été remblayée aussitôt le mur construit. Le sommet de ce remblai correspondait à l'altitude des vestiges de l'état 1 (datés du 11^e – 12^e s.)¹⁵ documentés à une vingtaine de mètres de là en 2021 (SGF21), mais aussi à celle de la rue des Remparts. Cette altitude coïncide avec le niveau de conservation actuel du mur. Il faut donc ajouter 3 – 4 m de maçonnerie sur le sommet connu du mur pour avoir une idée de la hauteur d'origine de l'enceinte. Ce mur avait une fonction défensive, mais aussi de soutènement d'un quartier artisanal et de la rue d'entrée sud-orientale du bourg inférieur.

Le niveau de marche extérieur de l'enceinte n'existe pas à la profondeur explorée dans le sondage 3. Les alluvions qui s'y trouvent indiquent que les débordements du fleuve, ou les chenaux épisodiques, venaient au contact du mur régulièrement, à l'époque où le Rhône s'écoulait au sud de Granges (avant le milieu du 18^e s.). L'usure du parement ainsi que les dépôts alluvionnaires fins sur environ 0,60 m de hauteur au-dessus du sol actuel indiquent quel niveau pouvaient atteindre les eaux à cet emplacement. Le mur d'enceinte avait donc également une fonction de digue.

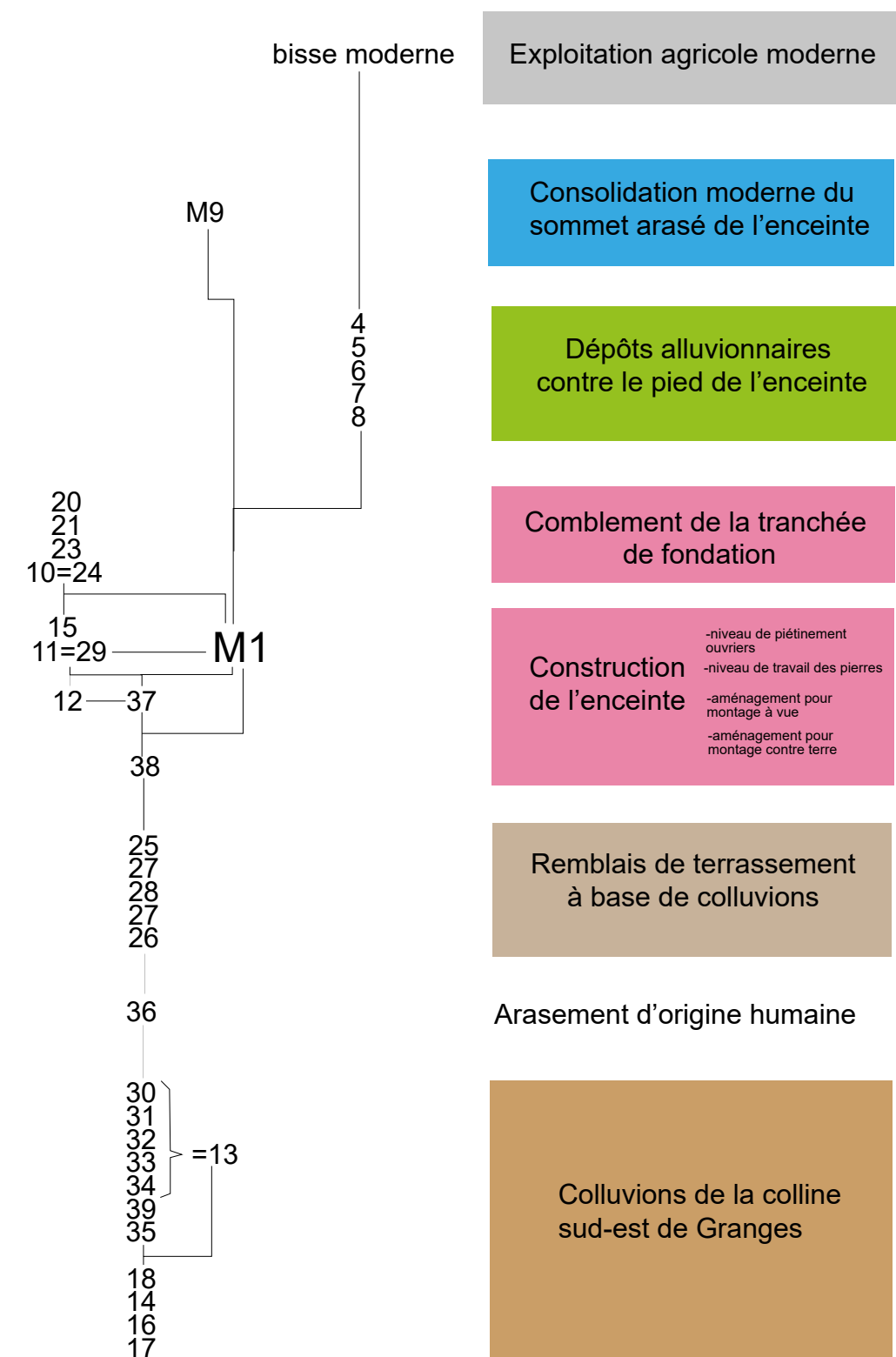
La réparation du couronnement pourrait être récente (19^e, 20^e s. ?), selon l'aspect « brassé mécaniquement » du mortier. Le type de pierre et leur agencement ne forment pas un mur solide. Cette maçonnerie de fortune pourrait avoir servi principalement à maintenir un remblai sur une faible hauteur (moins d'1 m ?). Avant le début des travaux de 2023, le bord de la rue des Remparts à sa jonction avec la rue de Fauporte est un talus très fortement incliné qui rejoint le sommet du mur d'enceinte situé env. 1 m plus bas. La maçonnerie surélevant le couronnement abîmé du mur a peut-être été construite pour soutenir la rue des Remparts et lui conserver une largeur carrossable lors de l'élargissement de la rue de Fauporte.

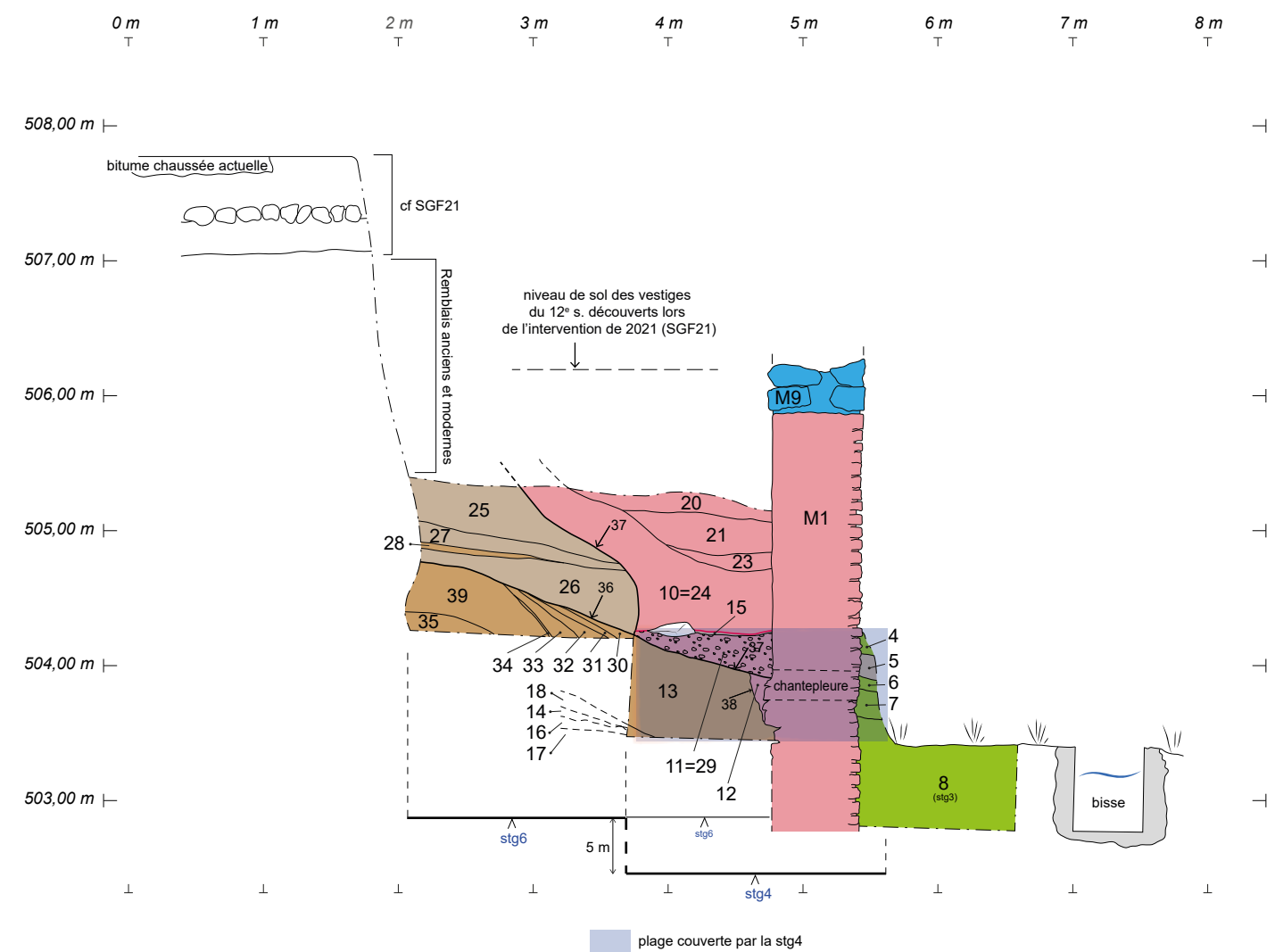
¹⁴ La pente du bas de la colline a été coupée à la verticale pour y appuyer le mur. Cette coupure est parfois visible.

¹⁵ Poz-119714 : 905 ±30 BP, 1037 – 1205 AD (95,4% probability). OxCal v4.2.3 Bronk Ramsey (2013); r:5. IntCal13 atmospheric curve (Reimer et al 2013)

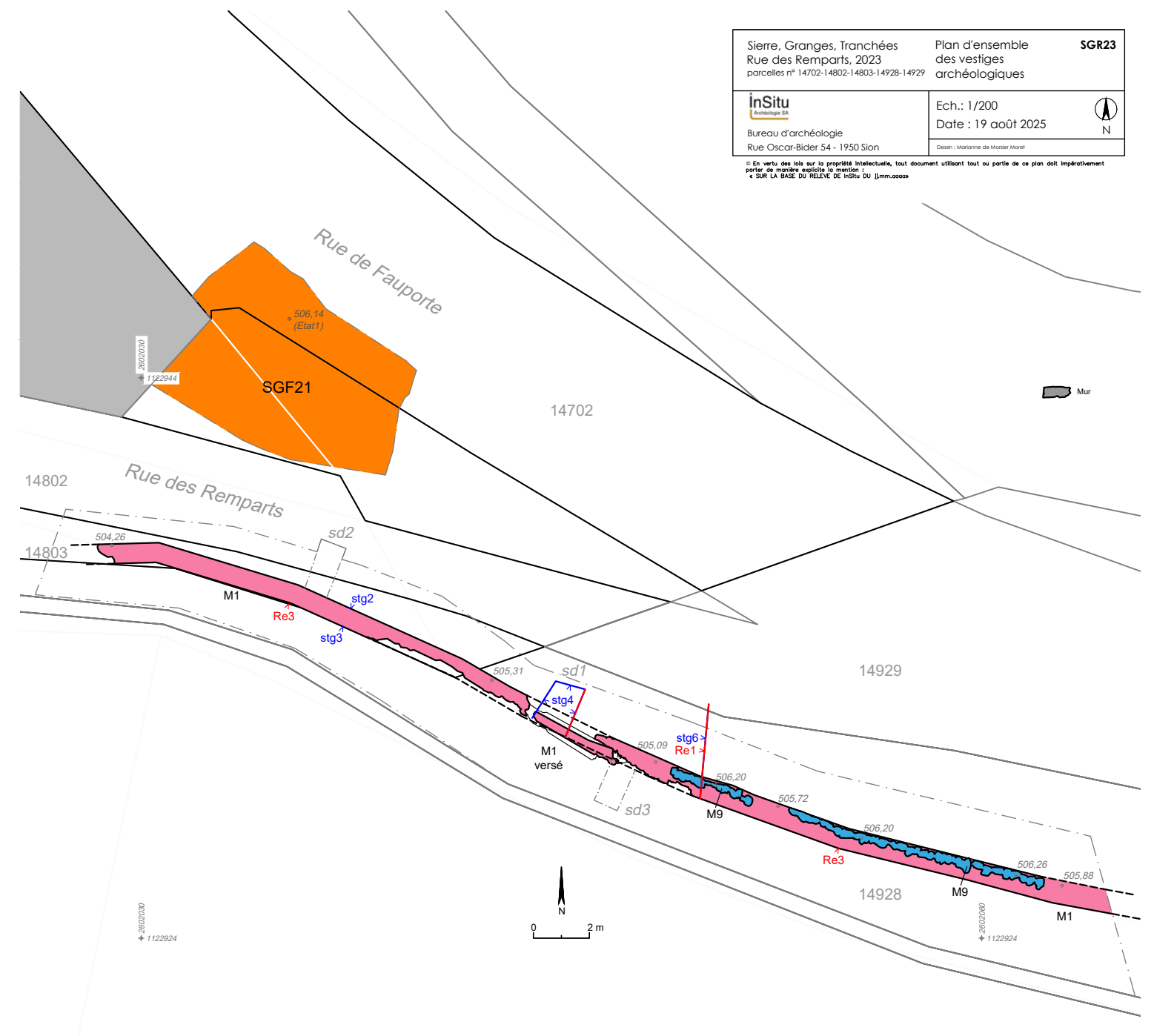
ANNEXES

-
- **Tableau chronostratigraphique**
 - **Relevé 1 - Coupe restituée**
 - **Relevé 2 - Plan de l'enceinte**
 - **Relevé 3 - Parement extérieur du mur d'enceinte**
 - **Liste des unités de terrain (UT)**
 - **Liste des relevés (RE)**
 - **Liste du mobilier (MOB)**
-

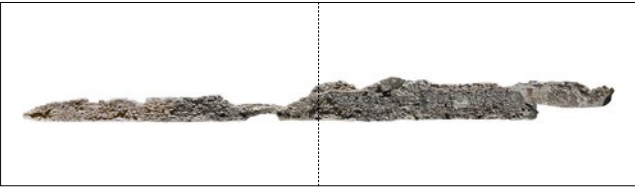




Relevé 1 – Coupe restituée, vue du nord-ouest. Compilation des profils de terrains STG4 et STG6. Ech. : 1/50



Relevé 2 – Plan de l'enceinte. Ech. : 1/200.
En bleu (stgX) : relevés de terrain.
En rouge (ReX) : relevés synthétisés présentés dans ce rapport.
En orange : la fouille de 2021 (SGF21).

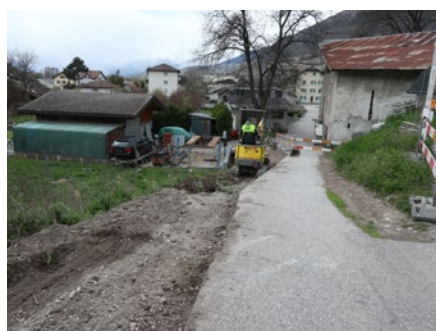


Sierre, Granges, 2023 Rue des Remparts	Coupe Relevé 3	SGR23
InSitu Archéologie SA Bureau d'archéologie Rue Oscar-Bider 54 - 1950 Sion	Ech.: 1/100 Date : 22 juillet 2024	
	Dessin : Carole Meylan	

© En vertu des lois sur la propriété intellectuelle, tout document utilisant tout ou partie de ce plan doit impérativement porter de manière explicite la mention:
« SUR LA BASE DU RELEVÉ DE DE INSITU DU j.mm.aaaa »



Relevé 3 – Parement extérieur du mur d’enceinte, face extérieure. Ech. : 1/100.



SIERRE / GRANGES

RUE DES REMPARTS - SGR23

Nettoyage et consolidation du mur d'enceinte
au sud de Granges